



▶ ARRÊT SUR IMAGES
Page 4



▶ VIE LOCALE
Pages 8 et 9



▶ VIE ECONOMIQUE
Page 10

○ N°173 | ○ Décembre | ○ 2012

Cantu Lupi

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE

Commanous d'agglomeration

Meilleurs Voeux

▶ Infos transports p 6



Conseil Municipal du 14 septembre 2012

Compte rendu complet et détaillé : affichage municipal
et sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Présents :

M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THEAULT, Martine BERNADAT et M. Bernard BECQUERET, Adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAUVIRONNET, déléguée, M^{mes} Djamila ACHOUR, Florence ALCON Véronique TANTER, Natalie TISNÉ MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Cédric MAIRE et Jean-Charles PONSOT Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M^{me} Viviane LOMAS (pouvoir Marcel OULÉS)
M. Cédric PETEY (pouvoir Pierrette MUNIER)
M. Stéphane LAMONTAGNE (pouvoir Véronique TANTER)
Secrétaire de séance : M^{me} Florence ALCON

- 1. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité**, le procès-verbal du Conseil du 29 juin 2012.
- 2. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité**, la décision modificative n°02-2012 du budget communal
- 3. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité** la convention 2012 proposée par le Conseil Général de Seine-et-Marne, **autorise** le Maire à signer ladite convention. **Dit** que la contribution

de 3 € par logement social sera versée au C.I.L. 77 comme indiqué dans la convention, soit 168 € pour 56 logements sociaux.

4. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer, avec la Société CEGELEC TROYES l'avenant n°1 au MAPA 2010-03 relatif à l'entretien de l'éclairage public de la Commune.

5. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer, avec la Société SELSIA l'avenant n°3 au marché 2010-02

6. Le conseil municipal prend acte à l'unanimité de l'abrogation de la Loi n°2012-376 relative à la majoration des droits à construire et **dit** qu'en matière d'urbanisme, seules les dispositions prévues par le PLU adoptées par délibération en date du 04 décembre 2004 et modifiées par délibération en date du 19 septembre 2008 continueront à s'appliquer.

7. Communications du Maire

Marcel Oulés
Maire

Conseil Municipal du 30 novembre 2012

Présents :

M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Viviane LOMAS et Martine BERNADAT, M. Bernard BECQUERET Adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAUVIRONNET, Déléguée, Mmes Djamila ACHOUR, Florence ALCON, Véronique TANTER et Nathalie TISNÉ, MM Ali BOUCHAMA, Cédric MAIRE, Cédric PETEY et Jean-Charles PONSOT Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M^{me} Maryse THÉAULT (pouvoir Viviane LOMAS)
M. Grégory ATTEBA (pouvoir Marie-Christine BEAUVIRONNET)
Secrétaire de séance : M^{me} Martine BERNADAT

- 1. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité**, le procès-verbal du Conseil du 14 septembre 2012.
- 2. Le conseil municipal adopte, à l'unanimité**, la décision modificative n°03-2012 du budget communal.
- 3. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité** M. le Maire à solliciter une demande de subvention dans le cadre d'un contrat régional pour la réalisation de 2 projets urbains.
- 4. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise** M. le Maire à lancer toutes les opérations nécessaires pour la consultation des études de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'accueil de loisirs à la Ferme du Pavillon, la recherche d'un CSPS et un contrôleur technique et le démarrage des études et **dit** que toutes les dépenses relatives à ces études et à ces équipements sont inscrites aux budgets des exercices concernés.

5. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de fonctionnement avec l'association CRESCENDO pour la halte-garderie.

6. Le conseil municipal donne, à l'unanimité, quitus à l'Etablissement public EPAMARNE pour ces deux opérations 459 9 38 et 459 9 39.

7. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de supprimer la régie de recettes « Droits de Place » créée par délibération en date du 27 mars 1999 et de modifier la régie « Petits Encassements » créée par délibération en date du 27 mars 1999 et 20 juin 2007.

8. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2012, des crédits d'investissement au budget primitif 2013.

9. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le service culturel à organiser et programmer des stages dans les domaines d'enseignement qui lui sont déjà confiés : Anglais, Poterie, Arts Plastiques, Aquarelle, Théâtre, **FIXE** les modalités d'exercice d'un stage : tous publics, avec une priorité aux Chanteloupiens, cours collectifs organisés à partir de 8 participants, la participation des familles : « Chanteloupiens » 7 € de l'heure, « Hors Chanteloup » 9 € de l'heure.

10. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'inscrire dans le cadre du dispositif « Emplois d'Avenir » et de créer les postes suivants au tableau des effectifs du budget principal de l'année 2012 : 3 postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe à temps complet : 2 agents polyvalents affectés à l'entretien des locaux et au service de restauration scolaire. 1 agent polyvalent affecté à l'entretien de la voirie publique.

11. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le SIETREM à doter les habitants de conteneur ordures ménagères résiduelles, sans augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

12. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention avec la CAMG pour la création de l'activité musicale au sein de l'accueil de Loisirs.

13. Communications du Maire

Marcel Oulés
Maire

Edito *du Maire*



Depuis la rentrée de septembre un certain nombre d'évènements, peut-être passés inaperçus, ont contribué à entretenir le dynamisme de Chanteloup, malgré une période de restrictions économiques qui frappe tous les secteurs.

Nous pouvons nous féliciter d'avoir pu obtenir l'ouverture de 2 classes supplémentaires, une en maternelle et une en élémentaire, permettant ainsi d'accueillir nos enfants dans de meilleures conditions. Ceci a entraîné la nécessité d'augmenter le nombre de places de restauration en élémentaire. Si les travaux ont pris du retard, ce dont nous nous excusons, ils seront terminés pour la rentrée de janvier.

En novembre nous avons déposé notre dossier de Contrat régional, afin d'obtenir des subventions pour la réalisation de 2 projets essentiels au développement de notre commune : la reconstruction de la mairie et la construction d'un centre technique municipal.

Initialement, un troisième projet, l'agrandissement de l'accueil de loisirs était rattaché à ce dossier. Devant les délais d'instructions nécessaires à la région, pas de réponse avant 2014, nous avons fait le choix de lancer séparément les appels d'offres qui vont nous permettre de recruter le bureau d'étude, futur maître d'œuvre de ce projet. Si les délais sont respectés l'ouverture est envisageable début 2014. Cela permettra de proposer 120 places contre 75 actuellement.

Pour faire face aux besoins en personnel dans différents services municipaux, le Conseil municipal a décidé de s'appuyer sur le dispositif législatif portant création d'emplois d'avenir, pour recruter, en CDD dans un premier temps, 3 agents. Ainsi à compter du 7 janvier un agent supplémentaire sera affecté dans chacun des 2 restaurants scolaires et un troisième agent intègrera le service voirie espaces verts.

Cet automne s'est achevée la dernière phase de relevage des tombes réputées à l'abandon dans notre cimetière, dans la continuité de la première tranche réalisée courant 2005. Nous prévoyons pour l'année prochaine l'agrandissement du colombarium.

En novembre, quelques chanteloupiens enthousiastes et bénévoles ont décidé de réveiller le comité des fêtes en sommeil depuis dix ans. La nouvelle équipe, présidée par Bertrand Carlin, vous proposera des animations tout au long de l'année 2013. Nous leur adressons nos encouragements et les assurons de notre soutien dans cette entreprise.

L'ASC (Association Sportive de Chanteloup) s'est enrichie d'une nouvelle section : la pétanque. Nous procédons actuellement à l'aménagement d'un terrain de boules à proximité de la halle des rencontres.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2013.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*

Marcel OULÉS
Maire



Hommage à Pierre LÉTARD

Le 7 septembre dernier, Pierre Létard, 76 ans, nous quittait suite à une longue maladie. Ancien combattant d'Algérie, décoré, il a été aussi adjoint aux travaux à la ville de Vaires-sur-Marne pendant trois ans. Toujours présent aux manifestations commémoratives, Pierre s'est occupé pendant de nombreuses années de transmettre le souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France. Nous renouvelons nos sincères condoléances à Micheline, son épouse, à ses enfants et petits-enfants.

Le Maire

Arrêt sur images

Retour sur les différents événements



Forum de
rentrée des
associations
et du service
culturelle

Samedi 5 septembre



La nuit des mots
vivants
Les contes de
Lucie Glinel

Samedi 17 novembre



« Kit car
show » expo
internationale
de maquette

29 et 30 septembre



Le traditionnel
Marché de
Noël

Les 8 et 9 décembre



Vernissage
de l'expo
photos de
Patrick
Chevalier

Vendredi 12 octobre



Repas de Noël
du C.C.A.S

Vendredi 14 Décembre



Commémo-
ration de la
1^{ère} Guerre
Mondiale

Dimanche 11 novembre



Judo
Cérémonie des
remises de
grades

Vendredi 14 Décembre

Eduardo Rihan Cypel

Député de la 8^e circonscription de Seine-et-Marne en visite à Chanteloup



Eduardo Rihan Cypel, élu en juin dernier Député de la 8^e circonscription de Seine-et-Marne, a participé au repas de Noël des anciens, le vendredi 14 décembre. Il a en 3 questions expliqué sa mission de député.

Quel est votre rôle en tant que député ?

Ma fonction est de voter la loi. Je m'attribue un autre rôle important, celui d'aider et de porter les projets des élus et des citoyens. Je souhaite être la courroie de transmission entre les citoyens et le gouvernement.

A quelle commission participez-vous à l'assemblée nationale ?

Je suis membre de la commission de la Défense nationale et des Forces armées. Je fais également partie de la commission sur le livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale qui a pour vocation de préparer et de prévenir la stratégie nationale et les capacités nécessaires en matière de défense et de sécurité. Les questions de stratégie géopolitique m'intéressent. J'ai été amené à travailler 3 ans au ministère de la Défense. Je suis également en charge des questions de sécurité en tant que vice-président du groupe Est au sein du Parti socialiste.

Localement, comment travaillez-vous ?

Je suis député à l'Assemblée Nationale mais je travaille comme un élu local étant toujours conseiller municipal à Torcy. Je crois que c'est le rôle du député d'être à l'écoute de ses concitoyens s'il veut être utile et efficace. Je me rends à la majorité des rendez-vous locaux lorsque je suis invité. Je sillonne les 22 communes de la circonscription. Cela me permet d'avoir une vision précise du territoire afin d'accompagner au mieux les projets des élus auprès de l'Etat notamment en matière d'emploi et de santé publique. Je pense qu'il est très important de faire remonter les inquiétudes et les bons points soulevés par les élus locaux, les associations et les habitants.

Eduardo Rihan Cypel, reçoit sur rendez-vous dans chaque commune de la circonscription :

Tél : 01 40 63 48 28

Port : 07 86 28 61 44

Courriel : ecypel@assemblee-nationale.fr

La gestion des transports publics est une compétence de la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire

Pourquoi une modification des lignes de bus ?

- Le développement d'offre a anticipé le déménagement de l'Hôpital depuis Lagny-sur-Marne vers Jossigny, mais représente avant tout la première mise en œuvre du plan local de déplacement (PLD) de 2008
- Des modifications répondant à une logique territoriale : relier 2 bassins de vie, d'emploi et de loisirs.
- Relier la ligne P SNCF à la ligne A du RER.
- Des améliorations notables : augmentation de l'offre en journée et offre le weekend jusqu'à présent inexistante sur la ligne 22.
- Une offre de Transport en Commun plus lisible et plus attractive.



Quels acteurs impliqués dans cette modification ?

- **Syndicat des transports en Ile-de-France (STIF)**
Autorité Organisatrice de Transport
- **Syndicat intercommunal des transports (SIT) des secteurs 3 et 4 de Marne-la-Vallée**
Gestionnaire du réseau de bus Pep's, en application du PLD
- **Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire (CAMG)**
- **Compétence transport urbain obligatoire**

Le STIF

Organisation des Transports

- Fixation et approbation des lignes et des arrêts (inscriptions au plan régional des transports).
- Fixation des tarifs et création des titres de transport.
- Contractualisation avec les opérateurs.
- Assurer l'équilibre financier du système des transports publics.

Extension des réseaux et amélioration de l'offre

- Approbation des nouvelles infrastructures (schéma de principe).
- Investissements de qualité de service.
- Financement d'expérimentations (ex : bus propres).

Prévisions et planification

- Analyse des déplacements et de leur évolution.
- Mesure de l'opinion des habitants (baromètre de satisfaction).

Le SIT

- Créé en 1995, la CAMG y adhère en 2005.
- Collectivités adhérentes : CAMG, SAN Val d'Europe, Montévrain, Bussy-Saint-Georges, la Communauté de communes de la Brie Boisée.
- Gère le réseau de bus Pep's en lien avec le transporteur, AMV Transdev.
- En charge de la mise en place du PLD sur le territoire, déclinaison du plan des déplacements urbains (PDU) régional.

La CAMG

L'organisation des transports urbains est citée parmi les compétences obligatoires d'un EPCI* au titre de l'aménagement de l'espace communautaire (loi du 12 juillet 1999, Art. L. 5216-5).

Participation financière de la CAMG au SIT (art. 13 statut du SIT) :

- Deux cotisations à l'habitat (l'une pour les coûts de structure, l'autre pour les études)
- Une cotisation « offre de transport » calculée sur la base du niveau d'offre de la richesse fiscale de la collectivité.

Le montant de cette cotisation est désormais équivalent à la contribution forfaitaire du SIT au Contrat Type 2 sur la période 2011-2017.

Le transporteur, AMV Transdev est l'opérateur et exploitant du réseau de bus Pep's

* Etablissement public de coopération intercommunale

1^{ère} exposition de photos

Instants partagés du 12 au 16 octobre 2012



**LES AMOUREUX
DE NOTRE DAME**



SANS TITRE

Suite à l'accueil chaleureux de l'équipe municipale lors de la 1^{ère} exposition photos, Patrick Chevalier a offert à la commune deux œuvres en remerciement. Elles sont respectivement exposées dans le bureau de Monsieur le Maire et de Madame Munier, 1^{ère} adjointe.



FESTIVAL MARNE-ET-GONDOIRE



LES RÉSERVATIONS (par téléphone au 01 64 02 15 15 ou sur place uniquement, auprès de l'Office de Tourisme de Marne-et-Gondoire) DÉBUTERONT LE 9 JANVIER 2013

Bienvenue aux nouveaux habitants

Cérémonie d'accueil à la salle Van-Dongen



Ce dimanche 25 novembre 2012, les acteurs de la vie locale : membres du Conseil Municipal, représentants des associations et des services se sont mobilisés pour organiser la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

Le comité vie citoyenne, initiateur de cette manifestation a eut le plaisir d'accueillir les 70 chanteloupiens qui ont répondu à l'invitation.

Au programme :

- Le mot d'accueil du Maire,

- La présentation de leurs activités par les associations locales que nous remercions chaleureusement pour leur participation,

- La présence des services municipaux et intercommunaux.

Cette matinée sympathique s'est clôturée par des échanges et débats autour du verre de l'amitié.

Merci à tous pour leur présence.

Marie-Christine Beauvironnet
Déléguée à la vie citoyenne

Repas de Noël

Comme à l'accoutumé le repas de Noël du C.C.A.S qui s'est déroulé le vendredi 14 décembre 2012 était au rendez vous, pour recevoir nos anciens autour d'une table festive.

Le repas s'est déroulé dans une bonne ambiance avec la participation de notre accordéoniste Alain James qui nous fait le plaisir de venir chaque année.

Je remercie le traiteur Deslys pour sa prestation et aussi et surtout les enfants des écoles qui illustrent chaque année les menus de nos anciens.

Même si les participants étaient nombreux, certains n'ont pu participer à la fête pour diverses raisons notamment pour des raisons de santé.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. leur souhaite un bon rétablissement et de bonnes fêtes de fin d'année à eux et à leur famille.

Je terminerai en souhaitant à tous jeunes et moins jeunes de passer d'excellentes fêtes.

A l'année prochaine !

Viviane Lomas,
Présidente par délégation du C.C.A.S

Des vies et des jours

Interview de Pierre Le Gallic « Un amoureux de notre village »



Pierre Le Gallic est un homme affable et généreux, en actes comme en paroles, dès qu'il s'agit de Chanteloup ! Il emménage en 1960, jeune marié, à proximité du Louvard, cette belle résidence secondaire du **peintre Van Dongen**, entre 1921 et 1932.

« Cela fait cinquante ans que je suis avec Van Dongen ! », s'exclame-t-il avec conviction. « Je souhaitais retrouver ses peintures du Louvard ». Commence alors un long suspens qu'il relate avec le talent d'un conteur.

« J'ai cherché pendant quarante ans « Le Pique-nique », et j'ai fini par le dénicher au Sotheby's, salle des ventes de New York. Un autre tableau, « Le Pigeonnier du Louvard », m'a donné bien des émotions : je flânais aux Puces de Montreuil, sans espoir, quand il m'est apparu tout à coup, en couleurs, dans un petit catalogue ! »

Une dizaine de tableaux peints dans cette demeure courent aujourd'hui le monde. Et il conclut malicieusement et avec fierté :

« Un jour, Madame Van Dongen est venue chez nous prendre le thé, avec Madame Couturier, propriétaire du Louvard ».

D'autres personnages et lieux remarquables de notre village ont occupé tour à tour ce passionné d'histoire :

Voyez **l'Abbé Le More**, premier maire de Chanteloup, élu de 1789 à 1891.

« J'ai cherché des traces de ce curé, et j'ai pu en trouver dans les archives diocésaines. Il était très proche des idées révolutionnaires nouvelles ».

Voyez la biographie des **Frères Guidez**, qui viennent de donner leur nom à un square tout proche de la nouvelle école maternelle. Ce sont les archives militaires puis nationales qui ont fourni à Pierre Le Gallic les renseignements nécessaires :

« J'ai retrouvé tous les gars présents sur le Monument aux Morts, sauf deux ou trois.

Deux des frères, Georges et Maurice, sont tombés à huit jours d'intervalle. Albert est mort en 1918.

Faites quelques pas encore, et vous découvrez, au bout d'une allée d'arbres, un bel édifice déjà présent au XIII^e siècle :

« J'ai fait l'historique du **château de Fontenelle** ». Le peintre **Louis Cartier-Bresson**, oncle du photographe **Henri Cartier-Bresson**, est décédé en 1915 dans la Somme, à l'âge de trente-deux ans ; il avait son atelier au château.

« Lors d'une exposition à la mairie de Lagny, j'ai trouvé un tableau de ce peintre, qui représentait le marché. Je possède une grande partie des toiles sur catalogue, car une grande exposition avait eu lieu en Bourgogne, à côté d'Auxerre, en 1994.

Notre village possède des ressources capables d'animer toute une vie... Et c'est ainsi que Pierre Le Gallic interroge notre **mémoire collective**, autant que la sienne, qu'il entretient avec persévérance :

« J'aime me réciter, conclut-il, les calendriers révolutionnaires et bretons ! Pour moi, le plus beau mot de la langue française est le mot : fraternité ».

Propos recueillis par Jamila Achour, conseillère municipale, le 27 Novembre 2012.



Ils nous ont quittés :

Etat Civil

Nous leurs souhaitons la bienvenue :



PIERRE	Francis	20 juin
BON	Pierre	07 juillet
HUIN veuve CLANET	Louise	13 juillet
GUERIN veuve CHEVREL	Germaine	25 juillet
MARY	Yolande	22 août
LÉTARD	Pierre	07 septembre
LEBEAU veuve DUCRET	Jacqueline	17 septembre
VIELLEVIGNE veuve FRANÇOIS	Sylvia	30 septembre
ROBLIN	Robert	30 septembre
MAHé veuve BRUNEAU	Yvonne	08 octobre
CADET	Rose	28 octobre
CUADRADO CALZADA	Maria	19 novembre
CHAILLOU	Didier	06 décembre

BARRET	Sasha	03 octobre
TOURNIER PÉRON	Benjamin	03 octobre
EDEMA	Tia Lyne	19 octobre
BAMUNDELE	Salem	22 octobre
GENE	Évan	27 octobre
JOLLY AZAMBOURG	Nolann	27 octobre
CLAIRVILLE	Caïly	05 novembre
BULTEAU	Leslie	10 novembre
DEPREUX	Armand	25 novembre
LOUPY	Hugo	25 novembre
BOKENGO ENGWANGE	Mathurin	03 décembre

Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :



Julien TERRIER et Elodie VERLAGUET	04 août
Alain CHAFFAUT et Kieo DEO-VAN	11 août
Roomer MARTINEZ et Stéphanie KATZ	08 septembre
Nouridine EL HILALI et Nadège MEKIBES	29 septembre
Christophe MAURELLI et Stéphanie HAZAR	03 novembre
Thierry HURAUT et Véronique GRUX	12 décembre

Zone d'Activités Economiques du Chêne-Saint-Fiacre



Septembre 2012

Ouverture, rue des Temps Modernes, de Arvato Healthcare, entreprise de logistique de haute technicité liée à la santé humaine, offrant des solutions de distribution dans le monde entier de produits sensibles dans des emballages spécifiques, ainsi qu'un suivi parfait de ceux-ci.

Zone d'Activités Economiques Des Gassets

15 octobre 2012 :

Inauguration de la clinique vétérinaire.



20 octobre 2012

Pose de la 1^{ère} pierre du siège social et des entrepôts de l'entreprise de bâtiment ECD.

Nouveaux commerçants dans le centre bourg

Septembre 2012

Sarah et Benoît Bondiguel reprennent la boulangerie « Le cœur de Chanteloup »



Juin 2012

Ouverture de l'espace de beauté Marie coiffure et Chrissy esthétique



Juin 2012

Ouverture de l'institut de beauté Louléa Lounge Beauté



Comité des fêtes de Chanteloup

Nouvelle équipe associative

de Chanteloup.

C'est ainsi que le 9 novembre, le nouveau bureau a reçu très chaleureusement le témoin, en assemblée générale, des anciens responsables de l'association. Il est maintenant prêtune nouvelle aventure.

Aventure dans laquelle nous espérons entraîner tout le village, aussi bien nos jeunes que nos aînés, aussi bien les nouveaux habitants que les anciens, pour des moments de fête, des soirées, des jeux, des sorties, et plein d'autres choses encore...

Aventure que nous allons entamer dès le Réveillon de la St Sylvestre, où nous avons décidé d'accueillir 2013 dans la joie et la bonne humeur avec le plus grand nombre de chanteloupiens !

Le bureau du Comité des Fêtes



Prenez quelques chanteloupiens toujours parlants pour faire la fête.

Mettez-les dans une salle autour d'une grande table, laissez-les discuter, échanger et s'organiser dans la bonne humeur.

Voilà comment réussir à faire renaître le Comité des Fêtes

Venez fêter 2013!

Le nouveau Comité des Fêtes de Chanteloup en Brie vous propose de réveillonner ensemble le 31 Décembre 2012 à 20h00 à la salle Van Dongen à Chanteloup

Animation musicale et Cotillons

BUFFET FESTIF

- Soupe champagnonne et ses amuses-bouche
- Crudités et salades composées Chanteloupaises
- Assortiment froid de Viandes et Poissons
- Platons de fromages
- Farandole de desserts et sa coupe de Champagne
- Café

Info et inscriptions : Bertrand Carlin - edf.chanteloup@gmail.com
06.82.15.99.51 - 1A rue de la meunerie 77600 Chanteloup en Brie

APEDEC

Association de parents d'élèves

"Tous en Scène" suivi d'un goûter et d'une quête de bonbons. Les 180 enfants sont rentrés chez eux les poches pleines de bonbons et nous remercions les villageois et les commerçants d'avoir ouvert leurs portes à cette occasion.

Le 1^{er} décembre, la soirée "Noir et Blanc", dîner spectacle avec le groupe "Jazz ô Rouaze" suivi d'une soirée dansante, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse où amateurs de jazz et danseurs étaient au rendez-vous.

Pour 2013, nous vous invitons d'ores et déjà à réserver vos 16 février (après midi spectacle de clowns pour les enfants) et le 6 avril (soirée antillaise pour les adultes). Sans oublier la traditionnelle kermesse des écoles qui se déroulera cette année le samedi 8 juin à l'école élémentaire du Loupiot.

Gwenaëlle Lavaux
APEDEC

COMMISSARIAT DE LAGNY-SUR-MARNE



Dans le but d'améliorer l'accueil du public dans les commissariats, une permanence d'accueil personnalisée des citoyens est mise en place au commissariat de Lagny-sur-Marne tous les mardis de 17 h à 19 h.

Le public y est reçu avec ou sans rendez-vous, afin d'évoquer tous sujets concernant des problématiques de sécurités ou d'aide aux victimes.



Le premier trimestre de l'année scolaire touche à sa fin et, durant celui-ci, l'APEDEC a divertit les petits comme les grands.

Le 1^{er} septembre avec le tournoi de foot intergénérationnel, puis le 27 octobre à l'occasion d'halloween avec le spectacle musical "La petite sorcière" par l'association latignacienne



Centre hospitalier de Marne-la-Vallée
2, 4 cours de la Gondoire - 77600 Jossigny
Téléphone : 01 61 10 61 10



**Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire**

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70



sietrem

**Calendrier des collectes
des encombrants :**

- Lundi 18 mars 2013
- Lundi 17 juin 2013
- Lundi 16 septembre 2013
- Lundi 16 décembre 2013

PHARMACIE
avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi de 9 h à 20 h 30 en journée continue.
Pour joindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.
Tél. : 01-64-12-68-68.

Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés de JOUR uniquement.
Composer toujours notre N° unique : 01-64-30-64-30

Coiffure
Clara Andrada *professionnel*

43, avenue de la Jonchère
77600 CHANTELOUP-EN-BRIE
Tél. : 01 60 31 66 02
06 76 21 75 67
E-mail : clara.andrada@orange.fr
www.clara-andrada.coiffure.fr

CENTRE DE BEAUTÉ



43 avenue de la Jonchère
(entre l'auto-école et la crêperie des 4 loups).

Contact :
Marie Coiffure 01 60 31 65 46
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

CHANTELOUP HÔTEL **
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00



Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
Frying stand

TEL: 01 64 30 38 74

37, avenue de la Jonchère - 77600 Chanteloup-en-Brie
405 Mairie 384 409 748

Arom&sens
Esthétique à Domicile

Sur rendez-vous
Contactez : Vanessa
Esthéticienne diplômée
06 61 89 33 36

SPEED PIZZA 

Pizza, Sandwichs, Plats
60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30

Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

TABAC JOURNAUX

POINT POSTE :
60 bis, avenue de la Jonchère
01 60 31 15 09



TAXI CHANTELOUP
M. Éric Bon

06-07-23-50-54 

ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau 

06-67-69-88-60
Taxi 6 places / tous trajets

BONDIGUEL
Boulangerie-Pâtisserie

44 et 46 avenue de la Jonchère
01-71-40-64-34



Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23 allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

SUTY GAMBLAIN
Plombier Chauffagiste Climatisation
22 rue des terres fortes
Tél. : 01-64-02-31-20
Fax : 01-60-07-93-77
Agrée : P.G, fluide frigorifique

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19 Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Lubaki Service
Ménage, jardinage, bricolage

Tél. : 06-29-11-84-00
lubakiservice@gmail.com

Camille b.
L'essentiel de la beauté et du bien-être à domicile

06 11 04 43 53
camilleb-esthetique.fr

Gaëlle Guertau
Ostéopathe
21 rue des terres fortes
Tél. : 01-72-84-87-20
: 06-09-62-76-08
Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

Cabinet d'infirmier
Mme Gaudet - M. Pancaldi
21 rue des Terres Fortes
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

Les 4 Loups
4 route de la Ferme du Pavillon
77600 Chanteloup-en-Brie
Tél. : 01 64 02 35 88
E-mail : loup4@orange.fr

Votre marché
Epicerie-livraison gratuite
60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

**AUTO ECOLE
CER**
Permis B - AAC
43 av. de la Jonchère
01-64-30-34-88

ESAT La grange au bois
Vente de plantes d'automne
24 bis, av R. Poincarré
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-94-23-00

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

- Lundi : 17 h - 19 h**
- Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h**
- Vendredi : 9 h 30 - 12 h**
- Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)**

Numéros utiles

- Secrétariat : 01.64.12.74.50**
- Comptabilité : 01.64.12.74.51**
- Cabinet du Maire et urbanisme : 01.64.12.74.52**
- Culture : 01.64.12.74.54**
- Périscolaire : 01.64.12.74.58**

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication : Marcel Oulés, Maire
Comité de rédaction : Pierrette Munier, Maryse Théault, Viviane Lomas, Martine Bernadat, Marie-Christine Beauvironnet, Jamila Achour.

Coordination : Service Communication
Tél : 01.60.31.05.91
Impression :
Dépôt légal : 1980-3